



AVIS DE COURSE

MOR BRAZ CATA CUP 2026
Nautisme en pays blanc
5C
23/05/2026
Piriac sur Mer

Préambule

La mention [NP] dans une *règle* signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer (No Protest) contre un autre bateau pour avoir enfreint cette *règle*. Cela modifie la RCV 60.1.

La mention [DP] dans une *règle* signifie que la pénalité pour une infraction à cette *règle* peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

Prévention des violences et incivilités

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents, aux concurrentes, aux accompagnateurs et aux accompagnatrices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants et participantes.

1 RÈGLES

La compétition est régie par

- 1.1 - les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.
- 1.3 - les règlements fédéraux, notamment le règlement technique des pratiques sportives compétitives et chartes de la FFVoile

2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

- 2.1 Les IC seront disponibles après 12h le 18/05/2026 à [Piriac-sur-Mer](#).
- 2.2 Les IC seront publiées selon la prescription fédérale

3 COMMUNICATION

- 3.2 [DP] [NP] Pendant qu'il est en course sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

4 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

- 4.1 La compétition est ouverte à tous les bateaux de la ou des classes [CATAMARAN \(solitaire ou double\)](#) qui sont compris entre [16 et 20 pieds](#).
- 4.2 Documents exigibles à l'inscription
 - 4.2.1 a. Pour chaque concurrent majeur, être en possession d'une Licence temporaire FFVoile ou Club FFVoile mention "compétition" ou "pratiquant"

Pour chaque concurrent mineur, être en possession :

- d'une licence Club FFVoile mention « compétition » valide
- ou
- d'une licence temporaire FFVoile ou d'une licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée de l'attestation du renseignement d'un questionnaire re-

- latif à l'état de santé du sportif mineur
- b. Pour chaque concurrent n'étant pas en possession d'une Licence FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française résidant à l'étranger :
- un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
 - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros
 - pour les mineurs, l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur.
- c. une autorisation parentale pour tout concurrent mineur.

4.2.2

Pour le bateau :

- le certificat de jauge ou de rating valide quand une règle exige sa présentation.
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité.

4.3

Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en remplissant le formulaire d'inscription en ligne jusqu'au **22/05/2026, à 14h**.

4.4

Les bateaux peuvent s'inscrire en ligne sur <https://npb.asso.fr/site/mor-braz-cata-cup/>

4.5

Pour être considéré comme inscrit à la compétition, un bateau doit s'acquitter de toutes les exigences d'inscription et payer tous les droits.

5 DROITS À PAYER

5.1

Les droits sont les suivants :

Classe	Droits d'inscription
Catamaran solitaire	25€
Catamaran double	32€

8

8.1

Programme à terre :

Confirmation d'inscription :

Date	De	À
23 mai 2026	9h	11h

Briefing à 11h30 le 23 mai 2026 à base nautique de Piriac sur Mer.

Remise des prix à partir de 17h00 le 23 mai 2026 à base nautique de Piriac sur Mer.

8.3

Jours de course :

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	Classe	Courses par jour	Maximum par jour
23 mai 2026	13h	Catamaran Solitaire	1	1
23 mai 2026	13h	Catamaran double	1	1

9

CONTRÔLE DE L'ÉQUIPEMENT

9.1

Chaque bateau doit présenter ou prouver l'existence d'un certificat [de jauge/de rating](#) valide.

9.3

Les bateaux peuvent être contrôlés à tout moment.

9.4

L'équipement suivant [sera](#) contrôlé ou mesuré :

- [Gilet de sauvetage / aide à la flotabilité 50N](#)
- [Dispositif lumineux](#) (lampe flash, cyalume, feu à main, etc)
- [Bout de remorquage](#) (5 mètres minimum)
- [Pagaies](#)
- [Compas magnétique](#)
- [Couteau](#)
- [Balise](#) (distribuée et installée par l'organisation)

11

LIEU

11.1

L'Annexe A fournit le plan du lieu de la compétition.

11.2

L'Annexe B indique l'emplacement des zones de course ainsi que les parcours.

12

LES PARCOURS

Le parcours à effectuer sera le suivant : [Parcours construit et/ou côtier](#)

- 13** **SYSTÈME DE PÉNALITÉ**
Pour les *Catamarans*, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.
- 14** **CLASSEMENT**
14.2 *1 seule* course sera à effectuer et nécessaire pour valider la compétition.
Départ à 13h : 1^{er} et seul signal d'avertissement, jusqu'à 13h30 dernier départ possible.
- 18** **PROTECTION DES DONNÉES**
18.1 **Droit à l'image et à l'apparence** : En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.
18.2 **Utilisation des données personnelles des participants** : En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile, ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles pour une durée allant jusqu'à un an après la fin de la présente compétition. Il est précisé que les données sportives, notamment les résultats à la compétition susvisée, sont stockées pendant 30 ans à compter de la compétition. Elles sont uniquement destinées aux services fédéraux, aux organes déconcentrés (Ligues et Comités départementaux et club dans lequel la licence a été prise), et aux prestataires aux fins de dispense de nos services (prestataires techniques de gestion des données sportives). Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.
- 19** **ÉTABLISSEMENT DES RISQUES**
La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette compétition, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.
- 20** **PRIX**
Des prix seront distribués aux trois premiers bateaux avec prise en compte du rating.
- 21** **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**
Pour plus d'informations, contacter :
Nautisme en Pays Blanc 3 rue port Boucher
44420 Piriac sur Mer
Téléphone *02.40.23.53.84* - Mail : *nautismeenpaysblanc@gmail.com*

ANNEXE A : LIEU DE LA RÉGATE

Adresses :

Club de voile : 3 Rue de Port Boucher 44420 PIRIAC SUR MER

Accès mise à l'eau : Rue Port boucher 44420 PIRIAC SUR MER

Inscriptions et confirmations d'inscriptions à l'entrée du club.



ANNEXE B : ZONE DE COURSE

